

Le collectif des parents d'élèves de l'école Louise-Michel d'Orléans avait clairement montré, par un document très détaillé, qu'il n'y avait aucune raison de fermer cette école à la rentrée 2004. Il proposait qu'on la laisse ouverte à cette rentrée, et... Le collectif des parents d'élèves de l'école Louise-Michel d'Orléans avait clairement montré, par un document très détaillé, qu'il n'y avait aucune raison de fermer cette école à la rentrée 2004. Il proposait qu'on la laisse ouverte à cette rentrée, et puis qu'on évalue, les années suivantes, au vu de l'évolution des effectifs, s'il fallait la laisser ouverte – conformément à leur souhait – ou non.

Lors du Conseil municipal de février, il était clairement apparu qu'il y avait, pour le moins, un doute sur le bien-fondé d'une telle fermeture !

Après de nouvelles discussions avec les parents d'élèves, il a donc été proposé au Conseil municipal de ne pas fermer l'école à la rentrée 2004... Mais cette décision, judicieuse, était assortie d'une autre, qui ne l'était pas du tout. C'est ainsi que la majorité du Conseil municipal a voté **la fermeture de l'école à la rentrée 2005 !**

Jean-Pierre SUEUR et Hélène MOUCHARD-ZAY se sont élevés contre cette décision que RIEN ne justifie. En effet, si cette décision était maintenue, il serait impossible d'évaluer, au cours des prochaines années, l'évolution des effectifs, comme les parents le souhaitaient et d'envisager la pérennité de l'école !

Tout se passe comme si on voulait, à tout prix, fermer une école, alors que rien n'impose qu'une telle décision soit prise aujourd'hui, puisqu'aucune autorité (pas plus l'Inspection Académique qu'une autre) ne le demande ! Le simple bon sens devrait conduire à revenir sur ce vote inutile et nuisible.

Thème : Textes sur Orléans